

LETTRE D'ENTENTE

Entre : Société des casinos du Québec inc.

ci-après appelé « l'employeur »

Et : Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec (CSN) -
Unité Générale

ci-après appelé « le syndicat »

RELATIVE À : Modifications des articles 12.7 b) de la convention collective

ATTENDU la convention collective de l'Unité générale signée le 6 juillet 2018;

ATTENDU l'article 12.7 b) de la présente convention collective;

ATTENDU les discussions entre les parties;

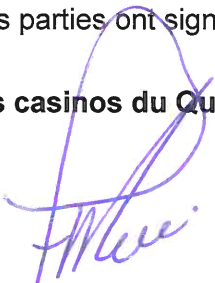
LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

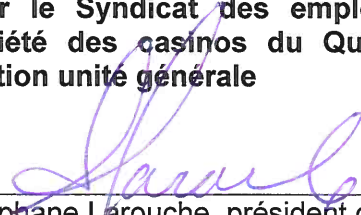
1. Les **ATTENDUS** font partie intégrante de la présente lettre d'entente;
2. L'article 12.7 b) cinquième paragraphe devrait se lire comme suit :
Pour les salariés occupant un emploi de préposé Hautes Mises, préposé au vestiaire, **préposé à l'accueil et hôte exécutif** :
Pour le salarié à temps partiel, le salarié à temps partiel à horaire variable et le salarié occasionnel, le temps supplémentaire est applicable après qu'ils aient travaillé consécutivement le nombre d'heures quotidien prévu à la journée normale de travail du salarié à temps complet du même emploi, soit dix (10) heures; ou après qu'ils aient travaillé plus de quarante (40) heures dans une même semaine (lundi au dimanche); ou plus de soixante-dix (70) heures par cycle de paie, selon la première éventualité des deux.
3. La présente entente constitue une transaction au sens des articles 2631 et suivant du *Code civil du Québec*, qu'elle est faite sans admission quelconque, et ne pourra être invoquée par l'une ou l'autre des parties à titre de précédent.


EN FOI DE QUOI les parties ont signé la présente à Montréal, ce 27^{ième} jour du mois de juillet 2018.

Pour la Société des casinos du Québec inc.

Pour le Syndicat des employé-e-s de la
Société des casinos du Québec (CSN) -
Section unité générale


Frédéric Maire, Chef des opérations
Service des valeurs


Stéphane Larouche, président du syndicat
CSN Unité générale


Isabelle Boulard, conseillère en relations
professionnelles, CRIA


Steve Gauthier, Vice-président général du
syndicat CSN Unité générale